

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE ESSERT (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900039500059

POSTE COMPTABLE : Serv gestion comptable Belfort 1

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	37
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	43
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90039	MAIRIE ESSERT Budget Communal	BP 2022
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 427
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	19
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
GRAND BELFORT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 978 976,00	3 141 199,00	911,55	895,39

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	809,01	0,00
2	Produit des impositions directes/population	468,37	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	688,57	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	234,26	0,00
5	Encours de dette/population	948,00	0,00
6	DGF/population	53,11	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,99 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	128,96 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,02 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	137,68 %	0,00 %

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 526 000,00	2 359 736,85
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
P		0,00	1 166 263,15
R		=	=
T	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 526 000,00	3 526 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 111 911,47	964 186,65
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 088,53	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
P		0,00	155 813,35
R		=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 120 000,00	1 120 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 646 000,00	4 646 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	660 640,00	0,00	924 950,00	924 950,00	924 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 375 000,00	0,00	1 552 300,27	1 552 300,27	1 552 300,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
65	Autres charges de gestion courante	206 510,00	0,00	202 413,00	202 413,00	202 413,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 242 150,00	0,00	2 690 163,27	2 690 163,27	2 690 163,27
66	Charges financières	63 200,00	0,00	60 300,00	60 300,00	60 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	11 315,82		11 000,00	11 000,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 316 665,82	0,00	2 772 463,27	2 772 463,27	2 772 463,27
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	454 369,01		53 536,73	53 536,73	53 536,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		454 369,01		753 536,73	753 536,73	753 536,73
TOTAL		2 771 034,83	0,00	3 526 000,00	3 526 000,00	3 526 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	18 100,00	18 100,00	18 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	185 700,00	0,00	177 076,85	177 076,85	177 076,85
73	Impôts et taxes	1 752 240,00	0,00	1 744 200,00	1 744 200,00	1 744 200,00
74	Dotations et participations	449 851,00	0,00	416 350,00	416 350,00	416 350,00
75	Autres produits de gestion courante	13 010,00	0,00	3 707,00	3 707,00	3 707,00
Total des recettes de gestion courante		2 430 801,00	0,00	2 359 433,85	2 359 433,85	2 359 433,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,00	3,00	3,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	300,00	300,00	300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 432 801,00	0,00	2 359 736,85	2 359 736,85	2 359 736,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	192 369,01		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		192 369,01		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 625 170,01	0,00	2 359 736,85	2 359 736,85	2 359 736,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 166 263,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	753 536,73
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 935,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 455,00	8 088,53	743 711,47	743 711,47	751 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	189 390,00	8 088,53	794 711,47	794 711,47	802 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 405 365,42	0,00	270 700,00	270 700,00	270 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
	Total des dépenses financières	2 405 365,42	0,00	317 200,00	317 200,00	317 200,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 594 755,42	8 088,53	1 111 911,47	1 111 911,47	1 120 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 594 755,42	8 088,53	1 111 911,47	1 111 911,47	1 120 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 500,00	0,00	161 015,00	161 015,00	161 015,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 351 612,42	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 364 112,42	0,00	161 015,00	161 015,00	161 015,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	165 000,00	0,00	49 634,92	49 634,92	49 634,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	165 000,00	0,00	49 634,92	49 634,92	49 634,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 529 112,42	0,00	210 649,92	210 649,92	210 649,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 000,00	0,00	53 536,73	53 536,73	53 536,73
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	85 000,00		753 536,73	753 536,73	753 536,73
	TOTAL	2 614 112,42	0,00	964 186,65	964 186,65	964 186,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	155 813,35
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	753 536,73
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	924 950,00		924 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 552 300,27		1 552 300,27
014	Atténuations de produits	10 500,00		10 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	202 413,00		202 413,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	60 300,00	0,00	60 300,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	11 000,00	53 536,73	64 536,73
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		700 000,00	700 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 772 463,27	753 536,73	3 526 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 700,00	0,00	270 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	51 000,00	0,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	751 800,00	0,00	751 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 500,00		46 500,00
Dépenses d'investissement – Total		1 120 000,00	0,00	1 120 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 100,00		18 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	177 076,85		177 076,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 744 200,00		1 744 200,00
74	Dotations et participations	416 350,00		416 350,00
75	Autres produits de gestion courante	3 707,00	0,00	3 707,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 359 736,85	0,00	2 359 736,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 166 263,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 634,92	0,00	49 634,92
13	Subventions d'investissement	161 015,00	0,00	161 015,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		53 536,73	53 536,73
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		700 000,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		210 649,92	753 536,73	964 186,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	155 813,35
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	660 640,00	924 950,00	924 950,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	94 000,00	94 000,00
60611	Eau et assainissement	9 300,00	9 500,00	9 500,00
60612	Energie - Electricité	101 900,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	5 500,00	200 000,00	200 000,00
60622	Carburants	4 900,00	6 500,00	6 500,00
60623	Alimentation	5 800,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	1 550,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 500,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 700,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	1 720,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	8 500,00	8 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 400,00	16 500,00	16 500,00
6068	Autres matières et fournitures	16 300,00	12 000,00	12 000,00
611	Contrats de prestations de services	40 200,00	2 500,00	2 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	13 900,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	1 450,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	15 200,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 360,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 800,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 500,00	12 000,00	12 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 400,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 540,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	54 640,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	18 240,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 980,00	1 900,00	1 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 660,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	26 410,00	15 000,00	15 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 870,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 500,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	800,00	800,00
6237	Publications	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	500,00	1 500,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	9 160,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements	550,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	600,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 590,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 190,00	7 500,00	7 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 050,00	8 000,00	8 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	14 000,00	14 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6288	Autres services extérieurs	10 010,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6358	Autres droits	350,00	350,00	350,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 375 000,00	1 552 300,27	1 552 300,27
6218	Autre personnel extérieur	1 640,00	6 500,27	6 500,27
6331	Versement mobilité	14 555,00	15 300,00	15 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 285,00	4 300,00	4 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 020,00	25 700,00	25 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 595,00	2 600,00	2 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	606 925,00	588 000,00	588 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 870,00	13 500,00	13 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	119 500,00	119 500,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	235 895,00	255 000,00	255 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	50,00	25 000,00	25 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	6 500,00	6 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	8 000,00	8 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	26 100,00	38 000,00	38 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	169 190,00	173 500,00	173 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 160,00	188 800,00	188 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 410,00	12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	460,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 345,00	2 600,00	2 600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6488	Autres charges	0,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	10 500,00	10 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	10 500,00	10 500,00
65	Autres charges de gestion courante	206 510,00	202 413,00	202 413,00
6531	Indemnités	78 500,00	75 000,00	75 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	1 800,00	1 800,00
6535	Formation	1 000,00	1 500,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
65548	Autres contributions	45 000,00	44 000,00	44 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 450,00	1 203,00	1 203,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	12 000,00	15 000,00	15 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	35 000,00	35 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 650,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 242 150,00	2 690 163,27	2 690 163,27
66	Charges financières (b)	63 200,00	60 300,00	60 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 000,00	50 000,00	50 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	9 800,00	9 800,00
6688	Autres	200,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	11 315,82	11 000,00	11 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	11 315,82	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 316 665,82	2 772 463,27	2 772 463,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	454 369,01	53 536,73	53 536,73
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	177 000,00	0,00	0,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	192 369,01	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	85 000,00	53 536,73	53 536,73
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		454 369,01	753 536,73	753 536,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		454 369,01	753 536,73	753 536,73
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 771 034,83	3 526 000,00	3 526 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 526 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	18 100,00	18 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	18 000,00	18 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	100,00	100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	185 700,00	177 076,85	177 076,85
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	1 000,00	1 000,00
7022	Coupes de bois	20 000,00	15 000,00	15 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	800,00	800,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	150,00	150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 000,00	10,00	10,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	140 000,00	140 000,00
7082	Commissions	1 000,00	10,00	10,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	1 406,85	1 406,85
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes	1 752 240,00	1 744 200,00	1 744 200,00
73111	Impôts directs locaux	1 593 301,00	1 605 000,00	1 605 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	100,00	100,00
73211	Attribution de compensation	74 880,00	74 000,00	74 000,00
73221	FNGIR	11 974,00	11 000,00	11 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 085,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	40 000,00	40 000,00
7336	Droits de place	0,00	100,00	100,00
7338	Autres taxes	0,00	1 000,00	1 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	8 000,00	8 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	5 000,00	5 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	70 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	449 851,00	416 350,00	416 350,00
7411	Dotation forfaitaire	169 525,00	144 000,00	144 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 800,00	38 000,00	38 000,00
744	FCTVA	3 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	7 000,00	7 000,00
7473	Participat° Départements	250,00	250,00	250,00
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	188 000,00	188 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 276,00	12 000,00	12 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante	13 010,00	3 707,00	3 707,00
752	Revenus des immeubles	13 000,00	3 700,00	3 700,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	7,00	7,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 430 801,00	2 359 433,85	2 359 433,85
76	Produits financiers (b)	0,00	3,00	3,00
761	Produits de participations	0,00	3,00	3,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	300,00	300,00
7713	Libéralités reçues	0,00	100,00	100,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	100,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 432 801,00	2 359 736,85	2 359 736,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	192 369,01	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	192 369,01	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		192 369,01	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 625 170,01	2 359 736,85	2 359 736,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 166 263,15
--	---------------------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 526 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 935,00	51 000,00	51 000,00
2031	Frais d'études	0,00	46 000,00	46 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	5 000,00	5 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	16 935,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	172 455,00	743 711,47	743 711,47
2115	Terrains bâtis	0,00	195 000,00	195 000,00
2117	Bois et forêts	2 100,00	28 000,00	28 000,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	24 200,00	24 200,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	301,47	301,47
2138	Autres constructions	0,00	3 600,00	3 600,00
2151	Réseaux de voirie	80 600,00	190 000,00	190 000,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	20 450,00	20 450,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	180 000,00	180 000,00
21538	Autres réseaux	15 200,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	40 000,00	40 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 100,00	27 000,00	27 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 500,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 200,00	5 200,00
2184	Mobilier	1 400,00	23 960,00	23 960,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 055,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1737	Opération d'équipement n° 1737 (5)	0,00	0,00	0,00
1816	Opération d'équipement n° 1816 (5)	0,00	0,00	0,00
1831	Opération d'équipement n° 1831 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		189 390,00	794 711,47	794 711,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 405 365,42	270 700,00	270 700,00
1641	Emprunts en euros	230 053,00	270 000,00	270 000,00
166	Refinancement de dette	2 174 612,42	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	700,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	46 500,00	46 500,00
Total des dépenses financières		2 405 365,42	317 200,00	317 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 594 755,42	1 111 911,47	1 111 911,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 594 755,42	1 111 911,47	1 111 911,47

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	8 088,53
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 500,00	161 015,00	161 015,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	84 000,00	84 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 000,00	7 000,00	7 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	3 515,00	3 515,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	34 000,00	34 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	32 500,00	32 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 351 612,42	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	177 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 174 612,42	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 364 112,42	161 015,00	161 015,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 000,00	49 634,92	49 634,92
10222	FCTVA	140 000,00	21 000,00	21 000,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	28 634,92	28 634,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		165 000,00	49 634,92	49 634,92
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 529 112,42	210 649,92	210 649,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	85 000,00	53 536,73	53 536,73
28041642	IC : Bâtiments, installations	10 200,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 300,00	847,91	847,91
28151	Réseaux de voirie	2 500,00	2 346,06	2 346,06
28152	Installations de voirie	12 000,00	10 506,81	10 506,81
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 200,00	2 927,48	2 927,48
281578	Autre matériel et outillage de voirie	800,00	416,40	416,40
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 500,00	3 984,62	3 984,62
28182	Matériel de transport	8 500,00	7 345,97	7 345,97
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	1 674,22	1 674,22
28184	Mobilier	15 000,00	5 157,82	5 157,82
28188	Autres immo. corporelles	16 000,00	8 329,44	8 329,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		85 000,00	753 536,73	753 536,73
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		85 000,00	753 536,73	753 536,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 614 112,42	964 186,65	964 186,65

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	155 813,35
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 120 000,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1737 (1)
LIBELLE : BAT-TERRAIN / AUTRES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		57 762,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 762,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	2 305,96	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 456,95	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 34 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	34 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	34 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1816 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RUE CADINOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 954,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 84 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	84 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	84 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	84 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1831 (1)
LIBELLE : BAT-TERRAIN/ SPORT ANIMATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		778 952,37	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	778 952,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	769 563,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	446,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	5 942,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 32 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	32 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	32 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 898 112,42									
1641 Emprunts en euros (total)					3 898 112,42									
08877859	BANQUE POPULAIRE	04/03/2021		01/04/2021	823 802,77	F		0,580	0,580		T	X	O	A-1
20040112	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE	10/02/2004		25/04/2005	400 000,00	F		1,950	1,950		T	P	O	A-1
2017-129	CAF	30/10/2018		01/09/2021	16 500,00	F		0,000	0,000		A	X	O	A-1
20472302	CREDIT MUTUEL BELFORT OUEST	20/12/2015	20/12/2015	29/02/2016	110 000,00	F		1,520	1,520		T	P	O	A-1
20472303	CREDIT MUTUEL BELFORT OUEST	08/03/2018	31/03/2018	30/06/2018	460 000,00	F		1,100	1,100		T	P	O	A-1
5676147	CE BOURGOGNE F.C.	08/01/2019	05/06/2019	25/09/2019	560 000,00	R		0,700	0,700		T	P	O	A-1
MON536274	SFIL	04/03/2021		01/04/2021	1 527 809,65	F		1,600	1,600		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 700,00									
1681 Autres emprunts (total)					6 700,00									
2017-391	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	06/12/2017	02/08/2018	01/09/2019	6 700,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 904 812,42									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 244 107,02					247 751,19	36 658,47	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 244 107,02					247 751,19	36 658,47	0,00	0,00
08877859		0,00	A-1	799 198,51	0,00	F		0,580	49 922,93	4 527,99	0,00	0,00
20040112		0,00	A-1	79 530,17	3,00	F		1,950	23 937,45	1 376,51	0,00	0,00
2017-129		0,00	A-1	14 850,00	0,00	F		0,000	1 395,90	0,00	0,00	0,00
20472302		0,00	A-1	46 011,88	4,00	F		1,520	11 242,49	635,51	0,00	0,00
20472303		0,00	A-1	352 005,28	11,00	F		1,100	29 557,87	3 750,41	0,00	0,00
5676147		0,00	A-1	472 113,00	12,00	R		0,950	35 742,73	3 255,49	0,00	0,00
MON536274		0,00	A-1	1 480 398,18	0,00	F		1,600	95 951,82	23 112,56	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 690,00					670,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 690,00					670,00	0,00	0,00	0,00
2017-391		0,00	A-1	4 690,00	7,00	F		0,000	670,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 248 797,02					248 421,19	36 658,47	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 248 797,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	25-03-1997

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Equipement cuisine, appareils	10	25/03/1997
L	Equipement garage d'atelier	15	25/03/1997
L	Equipement sportif et éducatif	10	25/03/1997
L	Installation de chauffage	20	25/03/1997
L	Installation voirie/Espa verts	20	25/03/1997
L	Matériel audiovisuel	5	25/03/1997
L	Matériel classique	10	25/03/1997
L	Matériel de bureau	10	25/03/1997
L	Matériel électrique, logiciel	5	25/03/1997
L	Matériel espaces verts	10	25/03/1997
L	Mobilier	15	25/03/1997
L	Mobilier et matériel scolaire	10	25/03/1997
L	Poids lourds et engins	10	25/03/1997
L	Véhicules légers	6	25/03/1997
L	Subvention équipement de tiers	5	14/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		317 200,00	I 317 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		270 700,00	270 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	270 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	700,00	700,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 500,00	46 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 500,00	46 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	317 200,00	8 088,53	0,00	325 288,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		803 171,65	803 171,65
Ressources propres externes de l'année (a)		49 634,92	49 634,92
10222	FCTVA	21 000,00	21 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	28 634,92	28 634,92
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		753 536,73	753 536,73
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041642	IC : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	847,91	847,91
28151	Réseaux de voirie	2 346,06	2 346,06
28152	Installations de voirie	10 506,81	10 506,81
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 927,48	2 927,48
281578	Autre matériel et outillage de voirie	416,40	416,40
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 984,62	3 984,62
28182	Matériel de transport	7 345,97	7 345,97
28183	Matériel de bureau et informatique	1 674,22	1 674,22
28184	Mobilier	5 157,82	5 157,82
28188	Autres immo. corporelles	8 329,44	8 329,44
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00	700 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	803 171,65	0,00	155 813,35	0,00	958 985,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 325 288,53
Ressources propres disponibles	IV 958 985,00
Solde	V = IV – II (6) 633 696,47

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2017	Mobilier : LOCATION 2 COPIEURS MAIRIE	6 432,00	CM LEASING	64	6 432,00	6 432,00	6 432,00	6 432,00	8 040,00	33 768,00
2018	Mobilier : LOCATION CENTRALES ALARME	5 688,00	GRENKE	63	5 688,00	5 688,00	1 422,00	0,00	0,00	12 798,00
2018	Mobilier : ACCESSOIRE BUREAUTIQUE CARTE FAX	228,00	BNP PARIBAS	63	228,00	228,00	114,00	0,00	0,00	570,00
2019	Mobilier : LOCATION BOITIERS GMS	1 080,00	CM-CIC LEASINGS SOLUTIONS	63	1 080,00	1 080,00	1 080,00	270,00	0,00	3 510,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	8,60	17,60	7,60	0,00	7,60
Adjoint technique	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	3,60	7,60	3,60	0,00	3,60
Agent de maîtrise	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,92	2,92	1,92	0,00	1,92
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,92	1,92	0,92	0,00	0,92
Educateur jeunes enfants cl. Exc	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	5,00	10,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DGST de + 400.000 habitants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	15,52	39,52	22,52	0,00	22,52

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343	0,00	A A	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ANIMATEUR APPRENTI	C	ANIM	343	0,00	A A	A
APPRENTI ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	343	0,00	A A	A
APPRENTI ADJOINT ADMINISTRATIF	C	OTR	343	0,00	A A	A
APPRENTIE ADJOINTE ADMINISTRATIVE	C	ADM	343	0,00	A A	A
ATSEM	C	MS	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ATSEM	C	MS	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ATSEM	C	OTR	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
ATSEM	C	MS	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
AUXILIAIRE PUERICULTRICE	B	S	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
AUXILIAIRE PUERICULTRICE	B	S	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
DIRECTRICE ADJOINTE MA	A	OTR	422	0,00	A 3-1	CDD CDD
INTERVENANT INFORMATIQUE	A	ADM	696	0,00	A 3-3-2	CDD CDD
INTERVENANT SPORT	A	SP	534	0,00	A 3-3-2	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - BP - 2022

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	4 722 000,00	0,00	34,85	0,00	1 645 617,00	0,00
TFPNB	25 600,00	0,00	26,76	0,00	6 851,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 747 600,00	0,00			1 652 468,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Essert, le 12/04/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Essert, le 12/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERREGAD Hafida	
BURGER Alain	
CHERFAOUI Sarah	
CHITRY-CLERC Marie-Claude	
GRISEY Hélène	
JEANNIN Dominique	
KOKCU Ethem	
LEUCK Caroline	
MACCHI Delphine	
MADONNA Myriam	
MARAZZATO Sophie	
MARTIN Danielle	
MAZZEGA Daniel	
MIU Daniel	
MOINAULT Séverine	
MOREL Antoine	
NAEGELY David	
OLOFSSON Nina	
PELTIER Jacques	
RETAUX Matthieu	
SAUR Corinne	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SPADONE Jean-Pierre	
---------------------	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Essert, le 12/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.